



CHANTEUGES

Info



Pendant les travaux



LE SENTIER DE L'ESPLANADE DE LA GARE

Depuis début septembre, on peut voir à travers le talus de l'esplanade de la gare, un sentier qui la relie à l'espace Nanou COUDERT.

Avec le programme d'aménagement du bourg et les soirées de rencontres avec la population, les propositions du cabinet d'architectes ont rejoint les idées émanant du conseil municipal. C'est ainsi que pour vérifier la faisabilité de la chose, l'entreprise TRAMONTIN fut contactée et son verdict d'entreprise avertie en la matière, nous a confortés dans la décision de lancer les travaux pour une somme de 5 808 €.

Bien sûr, des améliorations viendront parfaire la besogne, mais laissons d'abord le temps à la végétation de s'implanter.

Le projet d'offrir aux touristes comme aux habitants, un circuit de promenade ou de découverte, déambulant autour de nos richesses patrimoniales, pourra ainsi aboutir dans les mois qui viennent. Il fut d'ailleurs inauguré par les marcheurs participant à la dernière randonnée des feuilles mortes, le 26 octobre 2025.

L'aménagement de l'espace Nanou COUDERT suivra et il deviendra alors, avec les autres lieux de stationnement existant, le point de chute ou de départ pour des balades dans et autour de Chanteuges.

22 06

La municipalité vous invite à participer à la traditionnelle cérémonie des vœux, suivie d'un apéritif dînatoire, le **Samedi 3 janvier à 19h30** à la salle des fêtes

En bref

Un nouveau mode de scrutin

page 3

Aménagement du bourg

page 4

ZOOM SUR...

Deux événements sportifs à la Gravière

page 10



Le sentier vu d'en bas



Le sentier vu d'en haut



ÉDITO DU MAIRE

Chères Chanteugeoises, chers Chanteugeois,
Alors que l'année 2025 touche à sa fin, je souhaite tout d'abord vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, nos vœux les plus chaleureux pour les fêtes à venir. Que cette période soit pour chacun d'entre vous un moment de partage en famille ou entre amis rempli de joie, de sérénité et d'espoir.

Le début de notre mandat municipal a été historiquement particulier car perturbé par le Covid, mais que dire de cette fin de mandat et de l'année 2025 qui a été particulièrement éprouvante pour Chanteuges. Nous avons perdu un trop grand nombre d'êtres chers à notre village, aussi au-delà des informations que vous trouverez dans ce bulletin, je tiens particulièrement à avoir une pensée émue et solidaire pour ces familles chanteugeoises qui ont vécu une terrible année 2025, nous sommes de tout cœur avec elles pour leur dire notre attachement et notre soutien en espérant des jours meilleurs. Je tiens surtout à mentionner nos agents municipaux qui nous ont quittés : Cécile en Mars et Pascal en Juillet. Ce fut un vrai bouleversement pour le village et les habitants, ils étaient appréciés et nous souhaitons souligner leur engagement sans faille à notre commune.

Cette fin d'année est aussi l'occasion de jeter un regard sur le chemin parcouru ensemble. Grâce à votre confiance et à l'engagement de l'équipe municipale, notre commune a su avancer, avec détermination et pragmatisme, dans de nombreux domaines : amélioration des infrastructures avec la route des vieux chênes, l'espace Nanou Coudert, la valorisation du patrimoine avec la rénovation des murs du contrefort de l'abbaye, le renforcement du lien social et de la participation citoyenne avec la mise en place des soirées publiques, et toujours le soutien aux associations : vous trouverez le détail de ces actions dans le bulletin.

Ce bilan, nous le devons à une mobilisation collective, à une écoute constante de vos besoins, et à une volonté commune de faire de Chanteuges un village où il fait bon vivre.

Grâce à une gestion rigoureuse et transparente, nous avons pu maintenir un bon niveau de service tout en réalisant des investissements significatifs sur les 6 ans de notre mandat.

La fiscalité locale a été maîtrisée, tout en assurant des recettes stables pour la commune.

Ce bilan est le fruit d'un travail collectif, d'une équipe engagée, mais aussi de votre confiance. Il nous encourage à poursuivre dans cette voie, avec ambition et responsabilité.

2026 sera une année importante, marquée par les élections municipales. Ce rendez-vous démocratique est essentiel pour notre vie locale. Il ne s'agit pas seulement de choisir une équipe, mais de réaffirmer ensemble les valeurs qui nous unissent : le respect, la proximité, la transparence et l'engagement pour le bien commun.

Je tiens à rappeler que la vie communale ne se limite pas aux élus. Elle repose sur l'implication de chacun : bénévoles, membres d'associations, commerçants, jeunes, retraités, agents municipaux... Être citoyen, ce n'est pas seulement voter tous les six ans. C'est aussi participer, proposer, soutenir les initiatives locales, et parfois s'engager plus directement dans la vie communale. Notre village a besoin de toutes les énergies, de toutes les compétences, et surtout de toutes les bonnes volontés. Chaque geste compte, chaque avis est précieux. Participer à la vie de la commune, c'est contribuer à son dynamisme, à sa cohésion, et à son rayonnement. Nous avons voulu vous donner la parole au travers des soirées publiques avec PMU, pour que chacun puisse s'exprimer sur le devenir de Chanteuges. Grâce à la richesse de ces échanges, nous avons une vision claire et collective de ce que nous voulons pour notre commune dans les 15 ans à venir. Ensemble, continuons à faire de Chanteuges un village vivant, solidaire et tourné vers l'avenir.

En attendant de vous retrouver pour les vœux de janvier, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année entourés des êtres qui vous sont chers.

Bien à vous,

Sandrine ROUX

Etat civil

jusqu'au 30 octobre 2025

Naissances :

DUMAS Nina née au Puy-en-Velay le 25 mai 2025

FEVRE Simao née à Issoire le 19 août 2025

Décès sur la commune :

BRUSTEL Marie veuve VISSAC décédée à Chanteuges le 30 avril 2025

MERLE Pascal décédé à Chanteuges le 2 juillet 2025

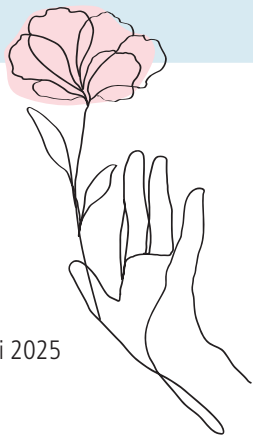
DAMBRINE Jacqueline décédée à Chanteuges en novembre 2025

Décès hors commune :

ALDON Simone décédée à Alès le 9 février 2025

BOYER Mireille veuve GROLIER décédée à Clermont-Fd le 1^{er} février 2025

ALDON Ginette épouse JAMBET décédée à Montpellier le 24 février 2025



BRUGIROUX-CARTE Félicie décédée à Clermont-Fd le 1^{er} mars 2025

EYRAUD Raymonde décédée à Brioude le 2 mai 2025

PALMIER Christiane née VEZIANI décédée à Langeac le 24 juin 2025

PICHOT Jean décédé à Langeac le 11 septembre 2025

Transcription de décès :

BONHOMME Marie épouse BISCHOFF décédée au Puy-en-Velay le 14 janvier 2025

COUDERT Cécile épouse PORTAL décédée à Langeac le 14 mars 2025

ACHARD Pierrette veuve GIBERT décédée au Puy-en-Velay le 8 avril 2025

BELIN Robert décédé à Langeac le 9 juin 2025

JULIEN Pierre décédé à Thoras le 21 juin 2025

PORTAL Daniel décédé à Langeac le 3 juillet 2025

PASCAL Jean-Paul décédé à Jumeaux le 11 août 2025

ROUSSET Stéphanie épouse LAHONDES décédée à Clermont-Fd le 30 octobre 2025

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026

CE QUI CHANGE POUR NOTRE COMMUNE
DE 430 HABITANTS

Une réforme votée en mai 2025 modifie les règles des élections municipales dans toutes les communes de moins de 1 000 habitants.

1 Fin du panachage

Jusqu'ici, les électeurs pouvaient rayer ou ajouter des noms sur leur bulletin de vote.
À partir de mars 2026, cela ne sera plus possible.

2 Scrutin par listes

Les candidats devront désormais se présenter sur des listes complètes (ou presque).
Les listes devront être paritaires : un homme, une femme, un homme, une femme...

On ne vote plus pour des personnes isolées mais pour toute une liste.

L'électeur ne pourra pas modifier la liste.

3 Des assouplissements
pour les petites communes

Pour éviter le manque de candidats :

Une liste peut avoir 2 noms de moins que le nombre de sièges à pourvoir.

Si le conseil municipal n'est pas totalement rempli, il pourra quand même fonctionner, à condition qu'il ne manque pas plus de 2 conseillers.

EXEMPLE CONCRET

pour une commune de 430 habitants

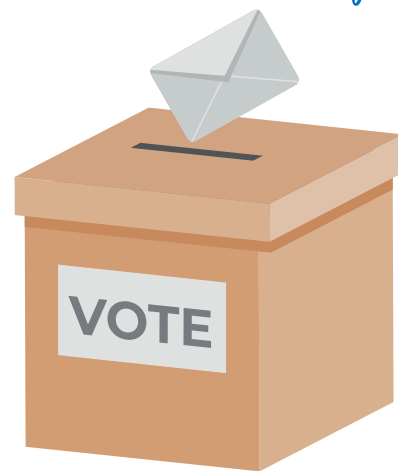
Dans une commune de 430 habitants, le conseil municipal est composé de 11 sièges.

Jusqu'ici, on pouvait se présenter seul ou avec quelques colistiers, et les électeurs composaient leur propre bulletin en mélangeant les noms.

En 2026, il faudra présenter une liste paritaire de 11 candidats (ou au minimum 9, grâce à la règle des « 2 manquants »).

Chaque liste devra alterner femmes et hommes.

Au dépouillement, la liste arrivée en tête obtiendra la moitié des sièges (soit 6 sièges), et les autres sièges seront répartis proportionnellement entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des voix.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EN RÉSUMÉ

Plus de panachage, mais des listes équilibrées entre femmes et hommes, pour que le conseil municipal soit représentatif et fonctionne plus facilement.



Depuis le 18 février 2025, la commune de Chanteuges a rejoint le concept ILLIWAP.

ILLIWAP est une application gratuite qui permet aux collectivités locales de communiquer directement avec leurs administrés en temps réel. Elle offre aux utilisateurs la possibilité de consulter des informations sur leur commune, de recevoir des alertes et des actualités locales. À l'heure de la dématérialisation, ce principe adopte les critères essentiels dont une commune a besoin pour être connectée à sa population et lui apporter les dernières nouvelles en matière d'informations ponctuelles ou d'animations.

Pour bénéficier de cette communication spontanée, voici la procédure simple à suivre :

1 Installer l'application

- ✓ Téléchargez ILLIWAP depuis : Google Play Store (Android) App Store (I phone)

2 Ouvrir l'application
et rechercher la commune

- ✓ Lancez l'application
- ✓ Dans la barre de recherche en haut, tapez le nom de votre commune
- ✓ Sélectionnez-la dans la liste des résultats.

3 S'abonner à la station
de la commune

- ✓ Une fois sur la page de la commune, appuyez sur « S'abonner »
- ✓ Vous recevrez alors automatiquement toutes les alertes, actualités et messages envoyés par la mairie.

4 Vérifier les notifications,
pour être sûr de tout recevoir

- ✓ Autorisez les notifications ILLIWAP dans les réglages de votre téléphone.
- ✓ Dans ILLIWAP, vous pouvez aussi activer/désactiver certaines catégories d'alertes selon vos préférences.

5 OPTION : activer la localisation

Certaines communes proches peuvent être suggérées automatiquement si la localisation est activée.

La commune de Chanteuges compte **482 abonnés** au 16 novembre 2025, en progression jour après jour. Pour notre territoire, la Communauté de Commune des Rives du Haut Allier communique régulièrement toute son actualité.

Notre site internet est toujours actif et alimenté ainsi que la page Facebook « village de Chanteuges ».



PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DU BOURG DE CHANTEUGES

UNE VISION GLOBALE POUR UN VILLAGE VIVANT ET ATTRACTIF



1 Mise en contexte

Engagée depuis 2024, l'équipe municipale de Chanteuges mène un Programme d'Aménagement Durable du Bourg, avec l'appui de l'équipe du Pari des Mutations Urbaines.

L'objectif : imaginer le Chanteuges de demain, en conciliant qualité de vie, valorisation du patrimoine, attractivité résidentielle et développement économique. Il est important de préciser que l'équipe municipale ne néglige pas pour autant ses hameaux.

2 État des lieux

Le diagnostic a mis en lumière les forces et fragilités du bourg :

- ✓ **Un cadre exceptionnel** : patrimoine bâti remarquable, paysages des gorges de l'Allier, richesse géologique et environnementale.
- ✓ **Une vie communale dynamique** : commerces, associations et habitants investis.
- ✓ **Des enjeux de revitalisation** : habitat ancien peu occupé, stationnements et mobilités à repenser, manque d'espaces conviviaux, vieillissement de la population et besoins de logements pour les différentes phases de vie (actifs, retraités, personnes isolées...).

Il est apparu que le bourg, morcelé par sa topographie et les axes routiers, nécessite d'être relié et lisible, pour favoriser les circulations piétonnes (pour les visiteurs et les habitants) et renforcer les liens entre quartiers.

3 Résultats et actions à venir

La stratégie d'aménagement qui est mise en place repose sur quatre grands axes :

- ✓ **Des espaces publics structurants** pour les habitants et pour les visiteurs :
 - Réaménagement des bords de Desges et du parvis du prieuré,
 - Valorisation du quartier de la gare
 - Ouverture sur l'extérieur et désenclavement de la rue des Moulins, accentuation du côté conviviale de l'îlot central
 - Création d'espaces conviviaux (jeux, aire de pique-nique, promenades piétonnes).

Cette étude s'appuie sur une large concertation : ateliers avec les élus, entretiens avec les habitants et acteurs locaux, réunions publiques auxquelles vous avez peut-être participé pour construire un projet partagé et réaliste à l'horizon 2030-2040.

✓ Un schéma de déplacement apaisé :

- Sécurisation de la RD 585,
- Développement des parcours piétons et stationnements adaptés,
- Mise en place d'une signalétique claire pour visiteurs.

✓ Une gestion « écologique » des espaces naturels :

- Mise en place d'ombrage végétal, valorisation des murailles et des terrasses, création de jardins partagés.

✓ Un plan de revitalisation du bâti :

- Rénovation de bâtiments communaux (boulangerie, Maison Chassaing),
- Réflexion sur la potentielle création de logements adaptés aux seniors
- Mise en œuvre d'une stratégie foncière pour maîtriser les évolutions à long terme.

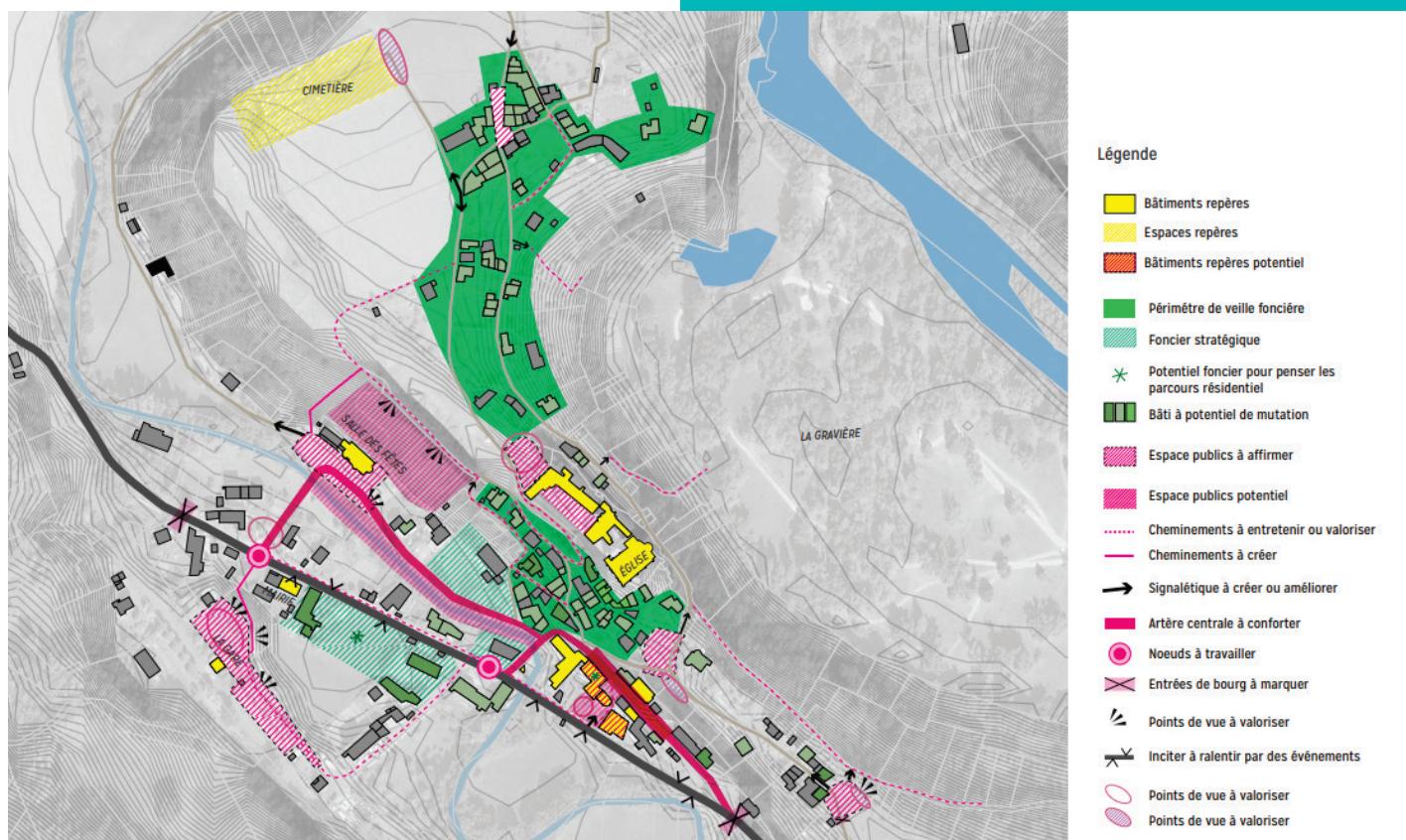
Les premières réalisations ont commencé par l'aménagement de l'espace Nanou COUDERT puis continue avec une programmation échelonnée sur 10 à 15 ans.

Il est certain que l'enchaînement des équipes municipales pourra générer des remaniements du planning.

Ce programme vise à redonner de la cohérence sur un aménagement globale et sur la vitalité au centre-bourg. De plus les actions menées devraient permettre de renforcer l'accueil de nouveaux habitants et à préserver le cadre de vie privilégié de Chanteuges.

Les remarques apportées pendant les réunions publiques ont permis de révéler la diversité des sensibilités et d'écrire une partie du plan d'action.

Un aménagement pensé avec et pour les habitants, au service d'un village que l'on souhaite vivant, dynamique et accueillant.



REEMPLACEMENT DE PANNEAUX

Depuis quelques temps, la carte du tripode de la place Canteugheol était fort dégradée par les UV du rayonnement solaire, aussi nous avons missionné notre partenaire graphiste iBiz® pour en développer une nouvelle version actualisée. Une fois ce travail effectué, le nouveau panneau a été commandé et installé par les soins de Lionel et Yves.

Nous avons également fait refaire ceux de la Gare et de la Gravière, qui bien que moins détériorés présentaient de nombreuses informations caduques. Le remplacement de la partie adhésive de la carte a été réalisé cet automne.

En parallèle, nous avons également remplacé quelques panneaux communaux de signalisation routière, comme les limitations à 30 km du bourg et de la Vialle et quelques fléchages de lieu-dit endommagés.



INAUGURATION DES TRAVAUX DU LOGEMENT AU 7, COUR DE L'ABBAYE



Lors du bulletin de l'automne dernier, nous vous avons présenté l'avancement des travaux au 7, cour de l'Abbaye. Cette ancienne salle de la petite classe au rez-de-chaussée et l'obsolète logement du maître à l'étage devaient devenir un logement spacieux et fonctionnel ainsi qu'une petite salle de rangement pour nos associations. La démolition, puis la maçonnerie et le solivage terminés, les travaux des plaquistes étaient menés tambour battant en octobre 2024.

Depuis, bien de l'eau a coulé sous les ponts... Les murs ont été poncés, puis peints, la plomberie et l'électricité ont été achevées. Puis quelques conseillers motivés ont mis en place la cuisine et les meubles de WC et salle de bain. Si bien qu'au courant du printemps, un bel appartement en duplex de 100 m² avec 3 chambres était proposé à la location.

Et c'est sans tambour ni trompette, que la municipalité organisait l'inauguration de ce logement le samedi 24 mai en proposant aux habitants du village de venir constater la belle évolution de la petite classe de l'école de Chanteuges et de son appartement d'instituteur.

Discours inaugural de Sandrine

“ Quel plaisir de vous retrouver ici aujourd'hui pour inaugurer ce nouveau logement communal ! C'est un moment important pour notre village, et surtout un beau moment de partage après plusieurs mois de travail.

Ce logement, ce n'est pas juste un bâtiment : c'est le résultat d'une belle aventure collective, menée avec beaucoup de volonté, de solidarité et d'énergie.

Je voudrais commencer par dire un grand merci à Arnaud, qui a, non seulement, dessiné les plans, mais qui a aussi monté toute la cuisine avec ses mains ! Bravo et merci pour ton talent et ton engagement.

Merci également à Julien et Pascal, qui ont assuré la maîtrise d'œuvre et le suivi du chantier. C'était un gros boulot, il y a eu des imprévus, des journées longues et intenses, mais vous avez tout mené de main de maître. Merci pour votre sérieux et votre implication.

Un grand merci aussi à nos agents municipaux, toujours présents pour donner un coup de main. C'est grâce à vous aussi que ce projet a vu le jour.

Je remercie nos artisans locaux pour la belle réalisation de ce chantier, il y a eu des coups de gueule mais la belle réalisation est à la hauteur de ces noms d'oiseaux échangés !

Parlons finance :

	Total	Subvention	Autofinancement
Logement	83 029 □	30 000 □	53 029 □
Local associatif	20 363 □	8 145 □	12 218 □

Nous avons pu compter sur un partenaire engagé avec le programme LEADER, pour lequel Laurent Dupont nous a épaulés pour décrocher une subvention de ces fonds européens.

Merci aussi à Jean-Pierre Vigier, qui nous soutient régulièrement, montrant l'importance qu'il accorde à nos petites communes, ce qui nous touche. Et bien sûr, merci à l'ensemble du conseil municipal, avec qui on avance chaque jour pour faire vivre notre village, et à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à cette belle réalisation.

Ce logement, nous pouvons en être fiers. Il va rendre service, il va accueillir une famille, il va faire vivre encore un peu plus notre commune.

Alors merci à tous, et profitons de ce moment convivial.

“ Au 1^{er} juin 2025, cet appartement a été investi par une nouvelle famille à Chanteuges, apportant encore un peu plus de vie à la cour de l'Abbaye.



Salle de bains



Espace local associatif

LA ROUTE DES VIEUX CHÊNES

Le projet de la route des vieux chênes était avant tout un projet municipal. Il relatait les besoins des administrés mis en commun avec les possibilités techniques et financières de la commune.

Le conseil municipal a donc décidé une réfection de chaussée tout en rétrécissant sa largeur afin de réduire la vitesse des usagers.

L'intégration d'un trottoir assez large, à bordures franchissables et aux normes Personnes à Mobilité Réduite permettra de favoriser le déplacement de tous, en meilleure sécurité.

Un chantier rondement mené par l'entreprise Colas qui a posé un revêtement d'enrobé souple sur la chaussée, et qui permet de travailler et reprendre sa place après le passage de lourds engins. Quant à la partie trottoir, il s'agit d'un enrobé à chaud qui blanchira avec le temps.

La frustration sur ce chantier restera de ne pas avoir pu implanter quelques places de stationnement le long du fossé. Cette option n'a pas été retenue par l'OFB (Office Français de la Biodiversité), car ce fossé est considéré comme le lit majeur du ruisseau descendant de Fromenty. Les travaux au-dessus de celui-ci ne furent donc pas possibles.

Cette finalité de la route reste une amorce à la réfection future de tout le lotissement de la Bastide dans les années à venir.



DÉPENSES en € HT		RECETTES en € HT	
MO CETI (50 % mission)	2 650.00 €	CAP43 soit 26 000 € + 6 000 (n-1)	32 000.00 €
		Amende de police	12 000.00 €
		DETR 2025 (20%)	20 389.85 €
COLAS devis n° 1472699	99 299.25 €	Autofinancement	37 559.40 €
TOTAL	101 949.25 €	TOTAL	101 949.25 €

UNE OPAH EN COURS SUR LE TERRITOIRE DE LA CCRHA

- ➔ 3 ans pour rénover 215 logements
- ➔ 3,4 millions d'euros d'aides alloués aux propriétaires afin de réaliser des travaux

Une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est déployée depuis plus d'un an sur le territoire de la Communauté de communes. Elle permet de déployer des aides pour les propriétaires, occupants ou bailleurs, afin de réaliser des travaux de rénovation de leurs logements. Cette opération prend place sur l'ensemble du territoire avec des actions renforcées sur les centres-bourgs. Elle a déjà permis la rénovation de plusieurs dizaines de logements et l'attribution d'une centaine d'aides aux propriétaires du territoire.

TROIS TYPES D'AIDES DISPONIBLES

- ✓ **Ma Prime Rénov** : une aide qui vient soutenir des travaux globaux du logement concernant l'isolation, le chauffage ou encore le remplacement des fenêtres.
- ✓ **Ma Prime Adapt** : une aide s'adressant aux personnes en situation de handicap ou âgé de plus de 70 ans ou 60 ans avec un GIR. Cette aide peut prendre en charge des travaux d'adaptation comme l'élévation d'un bac de douche, la pose d'un monte-escalier ou encore la pose de volets roulants.
- ✓ **Ma Prime Logement Décent** : aide prenant en charge des travaux conséquents sur des logements insalubres ou indignes afin de les rendre décent à l'habitation.

Malgré un arrêt durant plusieurs mois, le dépôt de dossiers Ma Prime Rénov a pu redémarrer fin septembre. Cependant, vu le nombre réduit de dossiers admissibles, la plateforme est difficilement accessible et d'ici la fin de l'année, seuls les logements dits « très modestes » pourront déposer un dossier. Malgré tout, les permanences France Rénov et SOLIHA, (un mouvement qui accompagne les collectivités et les habitants pour l'amélioration de l'habitat privé) organisées à Langeac, Saugues, Paulhaguet et Lavoûte-Chilhac, sur rendez-vous, sont toujours ouvertes et des techniciens sont à votre disposition afin de vous informer et de vous aider à mieux définir votre projet.

Ma Prime Adapt et Ma Prime Logement Décent restent inchangées et les dépôts de dossiers sont toujours possibles.

Tous les services préalables à la réalisation des travaux seront gratuits pour les personnes concernées par l'OPAH et qui choisiront SOLIHA comme accompagnateur.

- 🔍 **Afin de vous renseigner, vous pouvez, dans un premier temps, vous adresser à France Rénov : 04 43 07 11 30.**

- 🔍 **Si nécessaire, vous serez redirigés vers SOLIHA qui vous assistera tout le long de votre projet de rénovation : 04 71 09 14 07**



REJOINTOIEMENT DES REMPARTS

À la vue des remparts, le touriste s'émerveille et marque souvent un arrêt photographique dans la côte de Martirol ou sur la place Canteugheol. Ces remparts, on les repère à toute heure car le soleil les arrose dès le début d'après-midi jusqu'à ce qu'il disparaisse derrière la colline. Depuis la flambée des prix de l'électricité, et pour réaliser quelques économies, ils ne rayonnent plus sur le bourg dès la tombée de la nuit, les illuminations qui mettaient en valeur le gigantisme de cette construction ne se réveillant plus avec l'obscurité...

Effectivement, les remparts côté ouest sont les plus remarquables, et beaucoup de passants ne connaissent pas leur face est. Ce sont pourtant ceux qui attirent le plus l'attention du conseil municipal... En effet la végétation, stimulée par la fraîcheur de l'exposition de ces murailles, gagne du terrain chaque année davantage, en hauteur, en épaisseur, mais aussi en profondeur. Des fissures et même des cavités apparaissaient bientôt et il devenait urgent d'intervenir.

Mickael TOLNAY, le cordiste qui était déjà intervenu sur ces remparts est venu accomplir le travail qui consistait à débarrasser les pierres de cette végétation qu'il a fallu extraire du cœur de la muraille, descellant même des roches qui emprisonnaient les racines ! Vint ensuite un travail de maçonnerie pour le rebouchage de tous ces trous et le rejointoiement autour des pierres.

De l'extrémité nord jusqu'aux contreforts, grâce à un tuyau souple par lequel descendait la chaux blanche mélangée à du sable, le cordiste bien harnaché, pouvait diriger l'amalgame au cœur des fissures pour un résultat probant. La chose n'était pas aisée, si la matière n'était pas rapidement employée, elle colmatait le tuyau !

Cette phase de consolidation ne sera sûrement pas la dernière, plus à l'est, le lierre enserre les orgues basaltiques jusqu'à les fragiliser... et le dilemme s'installe : ne seraient-ce pas les racines qui maintenant retiennent les pierres ?



FONTAINE DE LA BRETAGNOLLE



L'eau : ce bien précieux, que personne ne peut dompter quand elle devient furieuse, mais dont on se plaît à domestiquer les sources qui surgissent ou celles qui existent déjà et que nos aînés avaient drainées jusqu'aux fontaines de nos villages.

Sur le chemin qui va de la Bretagnolle au chalet, un bac était bien vieillissant et l'eau qui l'alimentait devenait de plus en plus rare. Un suintement apparaissait dans le chemin. Il fallait donc trouver l'endroit d'où l'écoulement provenait au niveau de la canalisation ancienne.

Une oreille pointue remarqua le chuchotement de sa présence au-dessus du talus et les hostilités étaient lancées contre cette fuite probable. À l'aide du tractopelle communal, Lionel et Yves, découvrirent le tuyau endommagé, le réparèrent et comme le vieux bac était fort mal en point, ils le remplacèrent.

L'eau était si abondante qu'elle s'évadait dans le fossé, il fut donc décidé de la dévier dans le pâturage sous le chemin, pour l'abreuvement des animaux.



MISE À DISPOSITION DE JARDINS POTAGERS

La municipalité de Chanteuges a fait appel à un cabinet d'urbanisme (Pari des Mutations Urbaines) afin de travailler sur l'amélioration du « bien vivre » dans le bourg de Chanteuges.

Dans ce plan d'action mené, il a été mis en évidence la nécessité de mettre à disposition des jardins potagers prêts pour les résidents qui n'ont pas un accès au foncier de proximité.

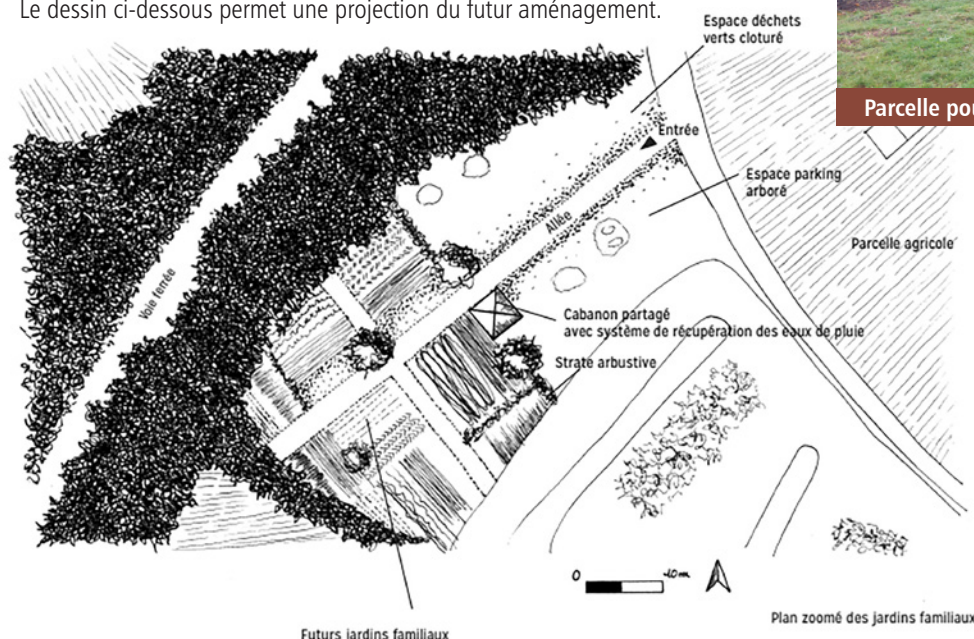
La mise à disposition de terrains pour des cultures vivrières est fréquente dans les petites et moyennes agglomérations.

Ces jardins permettront donc une culture familiale, la mise en valeur de lien social entre les différents protagonistes et enfin la mise en valeur collective d'un commun.

La municipalité va donc mettre à disposition des habitants (de Chanteuges ou des hameaux) qui le désirent des parcelles allant de 30 à 80 m² afin de pouvoir réaliser des jardins potagers. Ces « parcelles » seront prêtées gracieusement pour une durée de 3 ans renouvelable. La seule contrepartie demandée est l'entretien respectueux de la nature et des jardins mitoyens.

La création de cet espace se fera entre la Desges et la voie ferrée, au niveau de la plateforme de compostage.

Le dessin ci-dessous permet une projection du futur aménagement.



Les habitants qui souhaitent bénéficier du prêt de ces jardins sont priés de se faire connaître auprès de la mairie ou de Nicolas Mathieu.

Une fois cet espace de jardinage mis en culture, l'aménagement d'une placette conviviale sera effectué (bancs, tables...).

La voie ferrée en surplomb permettra aux voyageurs d'élire le plus beau jardin !

DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL D'AIDE À LA SUPPRESSION DES BOISEMENTS GÊNANTS



Le Département de la Haute-Loire met en œuvre un dispositif d'aide à la suppression des boisements gênants et des friches. Le but est de reconquérir des terrains agricoles, de préserver les milieux naturels et aussi d'améliorer les qualités paysagères autour des zones habitées par la remise en culture de parcelles boisées ou enfrichées.

Les parcelles, objets des travaux, doivent être classées en périmètre « interdit », « réglementé » ou « libre à reconquérir pour l'agriculture » au titre de la réglementation des boisements de la commune.

Sur ces territoires, les propriétaires (ou les exploitants avec accord écrit du propriétaire) peuvent ainsi bénéficier d'aides au dessouchage ou au débroussaillage correspondant à 50% du montant HT des travaux (plafonné à 3 600 €/ha pour le dessouchage et 2 000 €/ha pour le débroussaillage).

Les dossiers sont à retirer auprès des Communautés de communes.

Pour connaître le classement de votre parcelle au titre de la réglementation des boisements, consultez cette page :

<https://www.hauteloire.fr/les-reglementations-des-boisements.html>





Derby Deloitte. ET RAID OTIS À LA GRAVIÈRE

Traditionnellement, l'aire naturelle de camping de la Gravière de Chanteuges représente un lieu atypique et résolument tourné vers un tourisme simple et respectueux. Ici, pas de mobil-homes, ni d'animation bruyante, mais le chant des oiseaux, le clapotis de la rivière et les moments de partage en famille ou entre amis.

Cet été, deux week-ends ont cependant dérogé à ces règles. La Gravière de Chanteuges a accueilli deux événements multisports d'envergure internationale en juin avec le **DERBY DELOITTE** et septembre avec le **RAID OTIS**, organisés par l'agence **EBRA Events**, mêlant canoë, VTT, course à pied et orientation : un concentré d'aventures en pleine nature, dans un cadre exceptionnel !

Point central de toutes les activités, le site de la Gravière a joué un rôle essentiel dans le déroulement de ces raids. C'est ici que les équipes ont posé leurs sacs, partagé leurs repas, et dormi... en tipis ! Une expérience originale et conviviale, qui a largement contribué à l'ambiance chaleureuse de ces événements.

Côté logistique, l'équipe EBRA a déployé des moyens importants pour garantir le bon déroulement de l'aventure tout en respectant l'environnement local. Un chapiteau de 1200 m² avec une cuisine et une salle de réception a été installé pour abriter les repas, les briefings et les moments de partage, quelle que soit la météo. Un complexe sanitaire autonome, comprenant douches et toilettes, a été mis en place avec des prestataires locaux et les employés municipaux, afin d'assurer confort et hygiène à l'ensemble des participants et organisateurs. Une équipe médicale était sur place tout au long des week-ends, et elle a été sollicitée pour les divers bobos du sportif mais aussi pour les déshydratations dues à la canicule de juin.

“ Nous avons travaillé pour EBRA sur ces 2 événements pour fournir en pain et viennoiseries. Chaque fois ce fut l'équivalent de 3 journées de chiffre d'affaire en une seule commande.

Jérôme (Bou' Boulangerie)

“ En juin, DELOITTE avait privatisé l'hôtel durant une semaine, et en septembre les dirigeants de OTIS sont restés durant 3 nuitées. Ils ont aussi profité de la table du restaurant à plusieurs reprises. Ce fut des clients sympas.

Gérard et Pauline (Aubergiste)

L'accueil réservé par la municipalité et les habitants a, lui aussi, marqué les esprits. Disponibilité, entraide et bonne humeur ont été au rendez-vous tout au long des événements. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à cette belle réussite !

Les retours des participants sont unanimes : un site magnifique, une organisation au top, et une ambiance unique. Beaucoup sont repartis avec des souvenirs plein la tête... et l'envie de revenir !

“ EBRA a été un très bon client lors de ces 2 visites. Ils ont pris de l'épicerie, des fruits et légumes par palette complètes. Ils ont aussi loué beaucoup de véhicules : camions, utilitaires, minibus...

Erwan (Manager en grande distribution)

“ Sur la semaine précédant ces événements, la terrasse était régulièrement remplie d'organisateurs ou de prestataires du raid. En septembre, nombreux sont les participants qui se sont arrêtés pour boire un coup pendant la chasse au trésor.

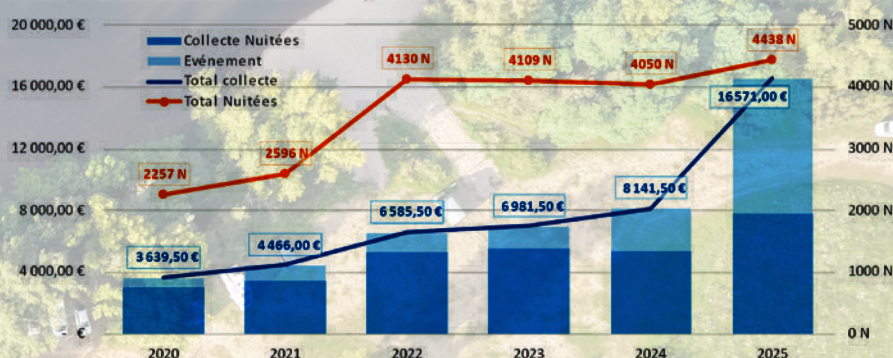
Christiane (Bar-Tabac)

Au cours de ces 2 week-ends du 21 juin et du 13 septembre, ce sont près de 1200 personnes qui ont été accueillies sur notre territoire. Ces arrivées importantes de visiteurs a apporté quelques perturbations avec des nuisances sonores lors des soirées festives, un passage important dans les ruelles du village, une gestion des déchets à mettre en œuvre ou une pénurie d'eau toute proche le 21 juin, mais elles permettent également aux commerçants locaux d'avoir une activité décuplée sur ces périodes (voir témoignage), sans parler de la contribution à la régie de l'aire naturelle de camping de la Gravière qui a bien rempli sa caisse avec l'accueil de ces campeurs éphémères.

“ Grosse valeur ajoutée sur les chiffres de juin et septembre, des mois habituellement plus creux. La quasi-intégralité de notre flotte a été utilisée par EBRA sur ces 2 week-end-là. En plus, c'était agréable de travailler avec eux et leurs nombreux bénévoles !

*Stéphane
(Prestataire d'activité en eau vive)*

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE SUR LES AIRES DE CAMPING DE LA GRAVIÈRE ET DE LA GARE



Au fil des 6 dernières années, nous avons vu les recettes de collecte sur l'aire naturelle de camping de la Gravière et sur l'aire de camping-car de la gare suivre une pente ascendante, c'est le fruit de l'investissement et de décisions du conseil municipal pour faire vivre ces sites merveilleux.

- ✓ **2020**, année inaugurale de ce mandat, fut impactée par le COVID-19 et son confinement qui ne libéra les premiers campeurs qu'au 8 juin. Cependant cette année-là amena beaucoup de locaux qui étaient très heureux de trouver notre espace naturel et sauvage à moins de 100 km de chez eux. L'événementiel se résuma à l'accueil hebdomadaire des groupes UCPA et quelques groupes de jeunes sur de courte durée.
- ✓ **2021** fut du même acabit avec un mois de plus apportant des nuitées supplémentaires. Côté événementiel, toujours l'UCPA qui restera fidèle sur les 6 années et quelques colonies de vacances (certains organismes reviennent tous les ans).
- ✓ **En 2022**, nous avons décidé d'étendre la collecte à l'aire de camping-car de la gare, qui auparavant ne disposait que d'une boîte à obole (apport volontaire) de moins en moins remplie malgré la fréquentation croissante. Cette nouvelle collecte combinée au retour des campeurs étrangers (Allemands, Belges et Hollandais principalement) nous a permis de gagner 1500 nuitées supplémentaires. 2022 fut également la 1^{re} année de diversification événementielle puisque nous avons accueilli la Mad Jacques et ces 300 participants.
- ✓ **2023** fut semblable à 2022 plus de 4 000 nuitées et l'accueil d'une seconde Mad Jacques plus conséquente avec 650 participants.
- ✓ **En 2024**, La collecte a recensé encore plus de 4000 nuitées. Côté événementiel, nous avons accueilli une dernière Mad Jacques avec 350 participants, nous avons également reçu, pour le week-end de l'Ascension, le rassemblement Festi'Bus qui a amené environ 150 personnes durant 4 jours.
- ✓ **Pour 2025**, une hausse conséquente de la taxe de séjour (passage de 7 à 20 centimes d'€uro), nous a convaincu d'augmenter nos tarifs en passant la nuitée adulte de 1,5 à 2 €, ce qui n'a pas fait boudier la clientèle qui s'est même renforcée avec près de 4400 nuitées. Pour cette année, plus de Mad Jacques, ni de Festi'Bus, mais l'arrivée d'un nouveau type d'événement avec le Derby Deloitte et le Raid Otis charriant leurs 1200 participants sur 3 jours. Tout cela cumulé a permis d'atteindre des chiffres jamais connus pour la collecte de nos aires de camping.

Toute cette évolution a été permise par l'investissement de chaque membre de la Team Gravière pour assurer les passages quotidiens, mais aussi l'activité des agents communaux pour entretenir le site (ménage, débroussaillage, réparation du chemin d'évacuation, resurfacement des voies de circulation, ...), la satisfaction aux demandes de la commission de sécurité (toujours plus exigeante), la collaboration avec un exploitant agricole qui entretient le site en y faisant pâturer ses animaux.

Durant la période estivale, la Gravière de Chanteuges devient un énième village de notre commune avec des relations de voisinage quotidiennes entre des campeurs à vélo pour une nuitée, des camping-caristes de passage pour 2 ou 3 jours et de résidents installés pour plusieurs semaines (comme Suzan et Joost, Cyril et Karen, Peter et Maria, Laurent ou Michel), mais aussi tous les gens de passage à la journée pour profiter de la plage au soleil, pour pique-niquer ou faire une partie de pétanque.

Discours d'adieu à Cécile, Pascal et Jean-Paul, prononcés lors de leurs obsèques

Jamais quand j'ai endossé ce rôle de maire, je n'aurais pensé devoir faire ce genre d'adieu si déchirant, et je sais combien ces instants sont difficiles à vivre pour Denis, ton mari, Sophie ta fille accompagnée de Claude, tes petites filles Justine et Coline et pour Josette, ta maman. On n'est jamais vraiment près à perdre les gens qu'on aime et à vivre sans eux, nous ne pouvons pas atténuer votre douleur et votre tristesse, mais nous souhaitons être à vos côtés pour ce jour difficile et ceux qui vont suivre.

Cécile,

Nous sommes tous autour de toi et de ta famille aujourd'hui symboliquement rassemblés dans cette salle, salle que tu as tellement entretenue, et dans laquelle tu as également vécu de nombreux bons moments avec les habitants du village, au travers des repas des aînés, des après-midi personnes seules, des associations, des cafés partagés avec tes collègues Lionel et Pascal, ces murs portent de nombreux souvenirs partagés avec toi, c'est donc tout simplement émouvant de te dire adieu ici aujourd'hui.

Chanteuges, c'est une petite bourgade, où tout le monde se connaît, s'apprécie, et Cécile faisait réellement partie des figures incontournables de notre village, une force vive pour les habitants et les conseillers municipaux respectifs que j'intègre à mon hommage aujourd'hui. Cécile a d'ailleurs toujours démontré un grand sens du service public et de l'intérêt général par son travail au sein de la municipalité, c'est vrai, mais également par son investissement profond pour la vie associative du village. Elle n'a d'ailleurs pas hésité à prendre l'intérim du comité des fêtes quand celui-ci n'avait plus de président, pour que perdure la fête de Pentecôte, parce que tu étais une femme de valeur, une femme de conviction qui savait ce qu'elle voulait. Tu as aussi durant de très longues années été présidente de l'association culturelle et sociale, et fait partie des bénévoles dès sa création, toujours avec comme objectif d'apporter du bien être aux gens, de la convivialité, la serviabilité, j'ai aussi souvent pu apprécier ta débrouillardise et ton franc parlé, oh que oui ce franc parlé si caractéristique de ta personnalité quand tu avais quelques chose à dire tu le disais, et c'est vraiment une qualité que j'ai toujours fortement apprécié chez toi.

Tu as été l'employée municipale de Chanteuges, oui c'est vrai, mais pour la majorité des personnes qui côtoient de près ou de loin notre village et pour tous les Chanteugeois tu étais bien plus que ça, tu étais une oreille à l'écoute dans les bons et mauvais moments, au travers des ruelles de notre village, un sourire, un mot gentil, des nouvelles du pays, les Chanteugeois



prenaient un plaisir immense tellement tu avais de la conversation avec toujours un mot pour rire et surtout une écoute attentive et bienveillante. Tu étais une vraie bonne vivante comme on dit, je crois d'ailleurs que c'est un point sur lequel nous aimions nous retrouver, je te vois encore me dire, on ne peut pas dire de nous « qu'on ne fait pas le poids », et tu as bien eu raison de profiter de la vie à pleines dents, avec ta famille, ta fille, tes petites filles et tes amies.

L'absent

*Vous pouvez verser des larmes parce qu'elle est partie, ou
Vous pouvez sourire parce qu'elle a vécu.*

*Vous pouvez fermer les yeux et prier qu'elle revienne, ou
Vous pouvez ouvrir les yeux et voir ce qu'elle nous laisse.*

*Votre Cœur peut être vide parce que vous ne pouvez la voir, ou
Il peut être plein de l'amour que vous avez partagé.*

*Vous pouvez tourner le dos à demain et vivre hier, ou
Vous pouvez être heureux demain parce qu'il y a eu hier.*

*Vous pouvez vous souvenir d'elle et ne penser qu'à son départ, ou
Vous pouvez chérir ce souvenir et le laisser vivre.*

*Vous pouvez pleurer et vous fermer, ignorer et tourner le dos, ou
Vous pouvez faire ce qu'elle aurait voulu :
Sourire, ouvrir les yeux, aimer et continuer.*

Cécile,

Tu nous manqueras énormément, tout simplement les Chanteugeois et toutes les personnes qui de près ou de loin ont croisé ta route, te remercient, merci pour ce que tu as apporté à nos vies, merci pour le travail accompli, merci pour les bons moments que nous avons partagés, et comme je sais que tu l'aurais voulu on va sourire, ouvrir les yeux, aimer et continuer.

Sandrine ROUX



Pour la seconde fois en si peu de temps, dans mon rôle de maire, je dois affronter ce genre d'adieu déchirant et injuste. Ce sont des moments si difficiles à vivre pour ta famille Pascal, tes enfants Mylène et Kévin, et tes petites filles adorables, pour ta maman et pour tous tes proches. On n'est jamais vraiment préparé à dire adieu aux gens qu'on aime et à continuer la vie sans eux. En ce jour douloureux, toute l'équipe municipale et ses collègues, souhaitons être à vos côtés afin que notre présence ou nos pensées atténuent votre chagrin.

Dans Chanteuges, ce petit village, tout le monde connaissait Pascal, l'appréciait, car Pascal était une figure de notre bourgade, quelqu'un de discret mais toujours prêt à rendre service pour les habitants et les conseillers municipaux actuels et ceux d'hier que j'intègre à mon discours aujourd'hui. Pascal a montré une application certaine à servir le public pour l'intérêt général par son travail au sein de la commune. C'est vrai, il était malheureux depuis quelques

années maintenant que la maladie l'empêchait de faire ce travail manuel qu'il avait toujours fait pour Chanteuges. Il aimait rencontrer les gens c'était son lien social, et prendre le temps de discuter avec eux, boire un coup avec ses collègues et les copains de Chanteuges, comme Daniel qui est parti avec toi.

Tu nous manqueras Pascal, le conseil municipal gardera de toi le souvenir d'un homme droit, discret, gentil et serviable. Nous te sommes reconnaissants pour tout ce que tu as apporté à notre commune malgré les difficultés que la maladie a dressées sur ton parcours.

L'arbre et la graine - Benoît Marchon

Quelqu'un meurt, et c'est comme des pas qui s'arrêtent.

Mais si c'était un départ pour un nouveau voyage ?

Quelqu'un meurt, et c'est comme un arbre qui tombe.

Mais si c'était une graine germant dans une terre nouvelle ?

Quelqu'un meurt, et c'est comme une porte qui claque.

Mais si c'était un passage s'ouvrant sur d'autres paysages ?

Quelqu'un meurt, et c'est comme un silence qui hurle.

Mais s'il nous aidait à entendre la fragile musique de la vie ?

Sandrine ROUX



Une fois de trop encore, cette année Chanteuges est en deuil. La liste des disparus est bien trop longue. Le destin nous a durement éprouvés. Deux de nos agents communaux Cécile et Pascal nous ont quittés il y a quelque temps, et

aujourd'hui c'est au tour de Jean-Paul. Chacun d'eux, à sa manière, a consacré son énergie et son cœur au service de Chanteuges et de ses habitants. Au nom des anciens élus comme des nouveaux, des employés comme de toutes les personnes qui ont travaillé avec lui, je viens adresser un dernier au revoir à notre ami, apporter un témoignage de reconnaissance à l'ancien élu, un témoignage d'affection à l'homme et, si j'en juge au nombre de personnes présentes, en ce jour de deuil, je pense que nous partageons tous les mêmes sentiments. Jean-Paul était une personne toujours accessible, disponible et aimante malgré son aspect bougon. Il aimait sa commune pour laquelle il s'est dévoué corps et âme, tout au long de ses trois mandats.

Aujourd'hui nous pleurons un homme de cœur, un homme d'engagement, un homme de valeurs. Élu en 2001, il a fait trois mandats en tant que 1^{er} adjoint avant de prendre la décision de passer le flambeau à l'équipe actuelle. Il a accompli ses missions du premier au dernier jour comme il avait assumé toutes les fonctions que les électeurs lui avaient confiées avec humilité, avec sérieux, avec fidélité en gardant les convictions qui n'ont cessé de l'animer. Une fidélité à ses principes. Il travaillait avec cette idée qu'il faut agir pour le bien commun avec une rigueur de pensée et une volonté d'être efficace. Il était un homme travailleur, exigeant. Il savait comme élu, que le respect ne se gagne pas par autoritarisme mais par le travail, par la capacité à connaître ses dossiers, à savoir en débattre et à les défendre. Il n'occupait pas l'espace, il le construisait. Il ne cherchait pas les honneurs, il cherchait à faire avancer les choses, pour les autres, pour nous tous. Son engagement ne se mesurait pas seulement aux heures passées dans les réunions qui n'étaient pas sa tasse de thé, mais sur le terrain, où il pouvait mettre toute son énergie au service de notre village et de ses habitants.

Jean-Paul n'était pas seulement conseiller municipal. Il a aussi présidé avec force et détermination le Syndicat Économique de

notre territoire, portant haut les ambitions de notre commune et de notre région. Un homme de convictions, Jean-Paul était de ceux qui n'hésitent pas à dire ce qu'ils pensent, à défendre leurs idées avec passion et clarté, même lorsque le chemin semblait difficile. Fonceur, déterminé, il avait ce courage rare de prendre des positions nettes, toujours guidé par l'intérêt collectif et la justice. Combien de fois nous a-t-il poussés en avant alors que nous hésitions ? Sous sa présidence, le Syndicat Économique a vu naître et progresser de bons projets pour le développement local, fruits de son travail acharné et de sa vision. Si parfois ses paroles étaient franches, c'est parce que son cœur était sincère. Et derrière sa détermination se cachait un profond attachement à l'humain.

Mais au-delà du conseiller municipal qu'il était, je voudrais vous parler de l'homme, de l'ami. Car pour moi, Jean-Paul n'était pas seulement un collègue d'engagement public. C'est lui qui, un jour, est venu me chercher. C'est lui qui m'a tendu la main et m'a dit : « viens avec nous, on va essayer de monter une liste pour les prochaines élections municipales de 2001 ». C'est par sa confiance que je me suis lancé dans cette aventure. Sans lui, rien n'aurait été pareil. Il m'a offert bien plus qu'une responsabilité — il m'a offert sa fougue, son soutien, son amitié. Lui qui n'aimait pas les discours grandiloquents, il savait mieux que quiconque ce que signifiait le mot engagement. Il y a quelques jours encore on évoquait l'actualité nationale et locale.

Aujourd'hui, tu n'es plus là. Mais ton empreinte est partout : dans les projets que tu as portés, dans les décisions que tu as aidées à prendre, dans les liens que tu as tissés entre nous tous. Tu laisses un vide immense, mais aussi une fierté d'avoir marché un bout de chemin à tes côtés. À sa famille, et plus particulièrement à toi Francis à toi Denise, je veux dire notre profonde reconnaissance. Jean-Paul a marqué Chanteuges, et il vivra encore longtemps dans nos souvenirs, nos cœurs et dans tout ce qu'il nous a transmis.

Jean-Paul, tu nous as quittés, mais ton courage et tes convictions continueront de tracer le chemin. Les voix peuvent s'éteindre, mais les convictions d'un homme comme toi résonneront toujours. Merci, Jean-Paul, pour ta confiance. Merci pour ton amitié. Merci pour tout.

Franck NOËL-BARON



ACTIVITÉS DU **COMITÉ DES FÊTES**

➤ Le comité des fêtes a organisé un voyage au Puy du Fou, le dernier week-end d'août. Après un arrêt vendredi après-midi pour visiter le magnifique château de Villandry, nous voici en route pour le Puy du Fou. Samedi et dimanche ont été bien remplis par la visite de ce parc, avec de superbes spectacles dans la journée sans oublier la cinéscénie du samedi soir. Retour à Chanteuges, la nuit de dimanche à lundi, avec un car de Chanteugeois enchantés de leur week-end.



➤ Dimanche 26 octobre, vingt-quatrième randonnée des feuilles mortes qui a été cette année encore un véritable succès avec 1350 marcheurs, malgré une météo capricieuse.



➤ L'assemblée générale annuelle du comité des fêtes s'est déroulée le vendredi 31 octobre, à la salle des fêtes de Chanteuges, à l'issue de laquelle un copieux repas a été servi par les membres du comité.

Un bilan moral et financier de l'année 2025, a été présenté et voté à l'unanimité des cent personnes présentes. Le poste de secrétaire adjointe étant vacant, une partie du bureau a été renouvelée et approuvée par l'assistance :

- **Président** : Jean-Luc GAUTHIER
- **Vice-président** : Pascal COMBRE
- **Trésorière** : Andrée DUFFAUD
- **Trésorière adjointe** : Françoise CUBIZOLLES
- **Secrétaire** : Nathalie RABILLER
- **Secrétaire adjointe** : Éline MERLE

L'ASSOCIATION DE **GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN**

L'Amicale Forme et Loisirs est une association de gymnastique d'entretien qui réunit une quarantaine de personnes trois fois par semaine à la salle des fêtes.

L'association n'est affiliée à aucune fédération de sport, et les séances sont animées par des bénévoles du groupe.

L'amicale est ouverte à tout le monde (hommes et femmes), et à toutes les générations.

Il y a la gymnastique, mais aussi des loisirs, comme des randonnées ou excursions à la journée, des repas au restaurant et d'autres moments de convivialité, notamment la pause thé le vendredi après la gym.

Si vous êtes tentés de nous rejoindre, n'hésitez pas à venir essayer, voir et pratiquer dans une ambiance amicale et sympathique (cotisation 40 € par an).

- **Lundi** : 18h30-19h30
- **Mercredi** : 18h-19h
- **Vendredi** : 14h30-15h30

Pour plus de renseignements,
contactez Brigitte
au 06 86 03 86 51



Sortie à Vallon Pont-d'Arc

CHANTEUGES

FESTIVAL DE GUITARE

Cette année le festival de guitare a eu lieu du 15 au 19 juillet. Une pré-ouverture au château de Chavaniac, le mardi 15, avec le duo Gwen et Baptiste (jazz guitare-piano) a précédé Guillaume qui a caressé les touches de son piano, après les discours d'inauguration de Gérard BEAUD et Sandrine ROUX dans la cour de l'abbaye mercredi 16 juillet.

Depuis que les apéros bistrot animent l'avant concert tous les soirs, les bénévoles et les festivaliers se croisent et se reconnaissent d'une année sur l'autre. Les propositions de concerts sont toujours aussi riches et diversifiées, et si la master-class est devenue une institution, le spectacle gratuit « la flûte sans chanter » dans le cloître a lui aussi enchanté le public.

La soirée de clôture est toujours remplie d'émotions et c'est sous les applaudissements que Dominique POITE adresse ses remerciements « à la commune de Chanteuges et à toutes les associations du village pour leur aide, remerciements également à la CCRHA ainsi qu'au département et à la région Auvergne-Rhône-Alpes. Toute sa gratitude va aussi aux mécènes et bénévoles sans qui le festival ne pourrait exister ».

Le rendez-vous est fixé du 21 au 26 juillet 2026.

Concert du soir avec le duo
Cristina Azuma et Paulo Bellinati



Le 18 juillet débute dans le
cloître, par un spectacle
gratuit, dans le cadre d'une
action de médiation



Retrouvez ici
l'album photos 2025



UNE ANNÉE TRÈS ACTIVE POUR **MUSIKENJEU !**

Effectivement, pendant l'année scolaire qui vient de se dérouler, nous nous sommes inscrits dans le projet d'Éducation Artistique et Culturelle communautaire : « La parade du Saumon » et créé un spectacle articulant théâtre et musique.

Ainsi, tous les ateliers proposés par l'association (théâtre, chorale, orchestre, ensemble de percussions, éveil musical) ont pu être représentés lors du spectacle de fin de stage en avril, la Foire bio en mai et la soirée de restitution organisée par la Communauté de Communes en septembre.

Nous étions 64 à participer au stage et presque autant sur scène lors des différentes représentations !

En plus de ces ateliers, Sarah, notre cheffe d'orchestre est intervenue dans 11 écoles pendant 30 demi-journées ; Margot a proposé un atelier/spectacle à la crèche de Langeac ; Thibault a initié à la guitare les enfants de l'école de Paulhaguet pendant 14 séances ; Natacha est intervenue à la médiathèque de Saugues et sur le festival Plume pour des ateliers d'illustration sonore d'albums jeunesse.

Nous avons terminé « l'année » avec un après midi festif à la salle des fêtes de Chanteuges avec 3 ateliers pour les enfants (fabrication d'une montgolfière, chansons du monde et voyage et musique) suivi d'un goûter offert et un concert donné par l'orchestre de Musikenjeu.

L'année qui arrive sera consacrée à mettre en musique un spectacle de cirque des élèves de la Compagnie « Au clair de la bulle » de Langeac, en partenariat avec la Fanfare du Dragon de Saint-Privat-du-Dragon.



LES CHAN'TEENAGERS FÊTENT HALLOWEEN

Quelle frayeur ! Quel bonheur ! Ce soir-là, veillée du 30 octobre 2025, notre cour de l'Abbaye recevait une cinquantaine d'enfants pour fêter Halloween !

Ils étaient reçus par une équipe de jeunes Chanteugeois : « Les Chan'teenagers ». Cette mystérieuse soirée s'est déroulée en 3 actes. Tout d'abord, plusieurs ateliers destinés aux jeunes de 2 à 7 ans, puis un jeu de piste pour ceux âgés de 8 ans et plus.

Puis après quelques consignes, les enfants sont partis à la rencontre des habitants qui les attendaient prêts à remplir leurs sacs de bonbons.

Cette soirée s'est terminée avec la remise de tous les bonbons récoltés puis un petit sac avec 3 cadeaux offerts par les Chan'teenagers.

Enfin, pour clôturer la soirée, un « apéro » convivial a été proposé pour mettre fin à Halloween 2025.

L'association tenait à remercier tous les enfants présents à cette soirée qui sans eux n'existerait pas, ainsi que les habitants de Chanteuges pour leur générosité. Et on se dit :



À l'année prochaine pour de nouvelles frayeurs ! »

« L'idée de ce documentaire est venue de notre association des jeunes de Chanteuges, car nous voulions créer des liens intergénérationnels avec nos anciens Chanteugeois.

Le projet s'étant essouffé par manque de motivation, Mathilde Coston, animatrice jeunesse de la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier, nous a donné un nouvel élan en reprenant cette idée.

Du 24 au 26 février 2025, nous nous sommes donc réunis pour recueillir des témoignages des commerçants et de nos anciens. Nous y avons également ajouté notre quotidien d'adolescent. Nous avons été accompagnés par Christophe et Florian (Calligramme) pour réaliser des prises de sons, filmer et ensuite monter le documentaire que nous attendions avec impatience ».

Ophélie, présidente des Chan'teenagers, entourée de Charline, Valentin, Océane, Axelle et Justine ont été accompagnés de 4 jeunes venant de Saugues et Langeac : Lily, Laly, Gladys et Lydia non-membre de notre association.

Tous ensemble, nous avons calé une date de diffusion le 17 mai 2025, à la salle des fêtes de Chanteuges.



Mais l'aventure ne s'arrête pas là ! Grâce aux encouragements du public, les jeunes ont décidé de réitérer l'expérience et de programmer une nouvelle diffusion pour le début d'année 2026 !

DES ATELIERS MÉMOIRE AVEC L'ASSOCIATION CULTURELLE ET SOCIALE

En partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, nous voulons proposer des ateliers sur le travail de la mémoire sur le premier trimestre 2026. Le CCAS de la commune de Chanteuges participerait au financement avec l'association. Le module comprend 8 à 10 sessions de 2 heures pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes, et qui se dérouleraient le lundi matin dans la salle des associations au rythme de une par quinzaine.

Au cours de ces séances vous trouverez des exercices pour stimuler votre mémoire sous forme ludique, des explications à certaines de ses défaillances et des apaisements sur l'angoisse des prémices d'une pathologie que ces

situations vous infligent. La convivialité va toujours de pair avec ces rencontres qui deviennent des moments de plaisir.

Le coût du reste à charge n'est pas encore fixé car il dépendra du nombre de participant(e)s. Nous vous invitons à nous faire connaître votre éventuelle participation pour lancer l'organisation pour la mise en place de ces matinées.

➔ Vous pouvez contacter Annie au 06 71 22 91 44



Après le rejet définitif par le Conseil d'État du projet de micro-centrale contesté par la population et l'association, puis la publication en mars 2025 d'une brochure sur quelques événements remarquables qui ont eu lieu à Chanteuges aux XVII^e et XVIII^e siècles, Chanteuges Préservation de Patrimoine expose cour de l'abbaye trois jeux de quatre panneaux : sur l'histoire de l'abbaye, sur les six béals ayant existé sur la commune dont le magnifique

béal de Lafont, et sur le bac qui permettait de rejoindre Tatevin et Bénac à pieds secs.

Afin d'aider les randonneurs et de valoriser le patrimoine, un autre panneau, de grande taille, présente la carte de la plupart des sentiers et chemins non goudronnés sur la commune et autour, entre Langeac, Pébrac, St-Julien-des-Chazes et Bavat. Tous ces chemins ont été testés avec l'aide d'Alain Merle. Hormis quelques rares chemins privés et les voies communales,

la plupart de ces chemins sont des chemins ruraux, qui sont propriété de la commune et sont affectés à l'usage public. Ils font donc partie du patrimoine communal, et sont à la disposition de tous ; certains sont particulièrement beaux comme indiqué sur la carte.

Merci de nous faire part d'éventuelles erreurs et surtout de chemins que nous aurions oubliés !

C'est une bonne base pour proposer des boucles de randonnée au départ de Chanteuges.

Où se promener autour de Chanteuges ?



REPAS & CÉREMONIE DU 11 NOVEMBRE

« Le 11 novembre, la France écoute battre son cœur. Elle se recueille devant les noms de ceux qui ont donné leur vie pour que nous vivions libres. Elle se rassemble pour commémorer la victoire et célébrer la paix ».

« Chaque année, devant les monuments de nos communes, les générations se rejoignent ».

Ainsi commençait la lettre de Catherine VAUTRIN lue par Sandrine ROUX ce dimanche 9 novembre devant le monument aux morts pour un public qui mêlait comme chaque année, les cheveux blonds à ceux d'argent.

« C'était il y a 107 ans. Au fracas des armes succédait le silence des plaines dévastées... Ce silence portait le poids immense de ceux qui étaient morts, durant quatre années, dans les grandes batailles, couchés dessus le sol ou ensevelis sous la boue.

Un million quatre cent mille soldats « tombés au champ d'honneur », autant de familles meurtries. Quatre millions de blessés et de mutilés. Et parmi ceux apparemment indemnes, combien de nuits hantées par des terreurs sans fin ».

Et comme pour ne jamais oublier que tous ces morts n'étaient pas juste des hommes, mais des pères, des enfants, des frères, des maris, leurs noms gravés sur la pierre et déclamés par Julien, résonnaient sur le roc, suivis du traditionnel et solennel « MORT POUR LA FRANCE » annoncé par Annie.

Après le dépôt des gerbes de fleurs de la mairie et des anciens combattants, la minute de silence et de recueillement s'installait juste avant que le chant des partisans (hymne de la résistance de la 2^e guerre mondiale) rappelle à chacun que les guerres se suivent et se ressemblent : meurtrières, sanglantes, cruelles, destructrices, barbares, inhumaines, impitoyables et tragiques. À Chanteuges, la commémoration du 11 novembre au pied du monument rappelle à notre souvenir les morts pendant les deux guerres.

Et comme chaque année, madame la maire invitait les anciens combattants ainsi que toutes les personnes présentes, à prendre l'apéritif chez Christiane pendant que les membres du CCAS descendaient accueillir les aînés de la commune, invités au repas annuel, préparé par les aubergistes de Chanteuges et servi dans la salle des fêtes.



MON AGENDA



■ DÉCEMBRE 2025

27 DÉCEMBRE

Bal disco

Association Culturelle et Sociale de Chanteuges

📍 Salle des fêtes

■ JANVIER 2026

18 JANVIER

Théâtre avec Les Increvables

Association Culturelle et Sociale de Chanteuges

📍 Salle des fêtes

■ FÉVRIER 2026

1^{er} FÉVRIER

Repas

Comité des Fêtes

📍 Salle des fêtes

■ MARS 2026

8 MARS

Vente de vêtements
de particuliers à particuliers

Association Culturelle et Sociale de Chanteuges

📍 Salle des fêtes

■ MAI 2026

10 MAI

Foire de mai

Association culturelle et sociale de Chanteuges

📍 Autour et dans la salle des fêtes

23 & 24 MAI

Fête de Pentecôte

Comité des fêtes

■ JUIN 2026

26 JUIN

Feu de la Saint Jean

Association Culturelle et Sociale de Chanteuges

■ JUILLET 2026

DU 21 AU 25 JUILLET

Festival de guitare

6 Cordes au fil de l'Allier

25 JUILLET

Brocante et Pétanque

Association Culturelle et Sociale de Chanteuges

📍 La Gravière

■ AOÛT 2026

23 AOÛT

Repas estival grillades

Comité des Fêtes

📍 Vers la salle des fêtes

■ OCTOBRE 2026

25 OCTOBRE

Randonnée des feuilles mortes

Comité des Fêtes

■ NOVEMBRE 2026

7 NOVEMBRE

Assemblée générale

Comité des Fêtes

■ DÉCEMBRE 2026

12 DÉCEMBRE

Noël des enfants

Comité des Fêtes

📍 Salle des fêtes

D'autres animations viendront se greffer. Le site, la page Facebook « Village de Chanteuges » et ILLIWAP vous en informeront.



APRÈS PLUSIEURS SÉANCES DE CUISINE DIRIGÉES PAR UNE DIÉTÉTICIENNE

En commission 3S (Solidarité, Services, Santé) de la Communauté de Communes des Rives du Haut Allier, il avait été décidé de se rapprocher de l'ARSEPT Auvergne (Association Régionale d'Éducation et de Prévention sur les Territoires) pour des ateliers cuisine.

C'est à Pinols que les premiers se sont déroulés. Des demandes nombreuses d'habitants à Langeac et de notre commune n'avaient pu être honorées. Angélique de la CCRHA a donc contacté la mairie de Chanteuges afin de trouver une salle pour recevoir la diététicienne sur trois lundis du mois de novembre.



La salle des associations répondait aux exigences et c'est donc sur les hauteurs de Chanteuges que nous avons humé les senteurs de poireaux, de compote, de quiches...

Après chaque séance le repas préparé dans la matinée a été pris en commun !

D'autres personnes ont signalé leur envie pour participer à ces informations diététiques, après renseignements il n'y aura pas d'autres sessions sur la même commune, mais plutôt chez nos voisins.



UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE AU **107^e CONGRÈS DES MAIRES À PARIS**

Les 19 et 20 novembre, j'ai eu l'honneur de participer, aux côtés de Nicolas, adjoint au maire, au **107^e Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France**, qui s'est tenu à Paris. Ce fut une première et donc une vraie découverte pour nous, après 6 ans de mandat. Ce rendez-vous annuel est un moment fort pour les élus locaux, permettant d'échanger, de s'informer et de s'inspirer afin de mieux répondre aux défis de nos communes.

Un temps d'échanges et de réflexion

Notre objectif était clair : **partager avec d'autres élus, découvrir des idées innovantes et identifier des solutions concrètes pour améliorer la vie dans notre village**. Nous avons assisté à plusieurs conférences ou tables rondes intéressantes, abordant des thèmes essentiels tels que :

- ▶ **Transition écologique et énergétique** : accompagner nos habitants vers des pratiques durables et montrer l'exemple.
- ▶ **Aménagement du territoire et mobilité** : répondre aux défis des zones rurales.
- ▶ **Numérique et services publics** : garantir l'accessibilité pour tous.
- ▶ **Financement des collectivités** : anticiper les évolutions budgétaires.

Ces échanges nous ont permis de mieux comprendre les tendances nationales et d'envisager des pistes adaptées à notre réalité locale.

Une immersion au cœur des institutions

Ce déplacement fut également l'occasion de visiter deux lieux emblématiques de notre démocratie : le **Sénat et l'Assemblée nationale**. En présence de nos sénateurs Laurent DUPLOMB et Olivier

CIGLOTTI et nos députés Laurent WAUQUIEZ et Jean Pierre VIGIER, que nous tenons à remercier chaleureusement pour leur invitation, nous avons pu découvrir le fonctionnement de ces institutions et échanger sur les préoccupations de notre territoire. Une expérience marquante qui renforce notre engagement au service de la commune.



Un engagement personnel

Je tiens à préciser que l'intégralité des frais liés à ce déplacement a été prise en charge par nos soins, afin de garantir une démarche transparente et responsable.

Ce congrès fut une **belle aventure humaine et professionnelle**, riche en enseignements et en rencontres. Nous revenons avec des idées et des projets pour continuer à faire avancer notre commune.



Nicolas



Sandrine



Nicolas et Sandrine



Au cœur de l'Assemblée Nationale



Bibliothèque de l'Assemblée Nationale

CHANTEUGES *Info*

Rédaction : Romain BAYOUT, Véronique LEBRETON, Nicolas MATHIEU, Annie PAGE, Sandrine ROUX, Julien VIZADE.

Photographies : Romain BAYOUT, Annie PAGE, Sandrine ROUX.

Pour les associations : Natacha DOUBLET, Jean-Luc GAUTHIER, Robert JOUMARD, Annie PAGE, Ophélie RAPATEL, Brigitte TESTUD.

Conception graphique : Chloé Abeillon - iBiz®

Imprimeur : Agence iBiz® - www.ibiz.fr